

SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ ↔ MOIRANS

INFO TRAVAUX

SNCF vous informe

LE RENOUVELLEMENT DES VOIES : UNE NÉCESSITÉ

Pour maintenir un très bon niveau de qualité de service et de confort sur la ligne entre Saint-André-le-Gaz et Moirans (voie 1 dans le sens Lyon/Grenoble), garantir plus de fiabilité pour les voyageurs, le renouvellement des voies est nécessaire. Ces travaux permettront en effet d'avoir une infrastructure plus facile à entretenir sur le long terme.

Le bon état général de la voie et la mise en place de longs rails soudés diminueront par ailleurs les nuisances sonores pour les riverains.

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de ceux réalisés sur la voie 2 (sens Grenoble/Lyon) en 2012, entre Moirans et Chélieu.

MAÎTRISER LES IMPACTS : UNE PRIORITÉ

Le chantier de renouvellement des voies s'effectuera en deux phases :

- une première pour renouveler la voie 1 entre Saint-André-le-Gaz et Moirans : du 2 mars au 29 mai 2015 (sens des travaux : de Saint-André-le-Gaz à Moirans)
- une seconde pour renouveler la voie 2, entre Saint-André-le-Gaz et Chélieu, du 10 mai au 5 juin 2015 (sens des travaux : de Saint-André-le-Gaz à Panissage).

LIMITER les perturbations dans la circulation des trains.

Les travaux sont organisés pour réduire au maximum l'impact sur les circulations. Ils auront lieu les nuits du lundi soir au samedi matin dans l'objectif de rendre la voie disponible le plus tôt possible pour les circulations commerciales.

Néanmoins, la vitesse des trains sera diminuée sur les zones en travaux, ce qui conduit à une adaptation des horaires et à la mise en place d'autocars de substitution.

RÉDUIRE au maximum les nuisances sonores.

Le matériel utilisé pour réaliser ces travaux répond aux normes européennes sur le bruit. Tout est mis en œuvre pour limiter au maximum la gêne pour les riverains.

FERMER les passages à niveau.

Pour assurer la sécurité du chantier et des intervenants, il est nécessaire de fermer, en continu selon l'avancée des travaux, les passages à niveau. Des déviations routières sont mises en place.

Toutes les informations pratiques
au dos du document

59,5 M€ d'investissement

48 km de voie remis à neuf

860 m linéaires

de progression par nuit



SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ ↔ MOIRANS

INFO TRAVAUX

SNCF vous informe



TRAVAUX DU 2 MARS AU 5 JUIN 2015
ENTRE SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ ET MOIRANS, EN 2 PHASES



POUR TOUTE
QUESTION RELATIVE
AU CHANTIER,
UNE BOÎTE VOCALE
EST À VOTRE
DISPOSITION AU :

04 79 60 91 11
(Prix d'un appel local)

FERMETURE PRÉVISIONNELLE DES PASSAGES À NIVEAU

Saint-André-le-Gaz : PN 42 situé rue Vaucanson : fermé 24h/24 du 24/02 au 25/03 et du 5/05 au 5/06

Le Passage : PN 43 situé rue Emile Zola : fermé 24h/24 du 24/02 au 25/03 et du 5/05 au 5/06
PN 44 situé chemin du Cabit : fermé 24h/24 du 2 au 27/03 et du 11/05 au 9/06
PN 45 situé route de Virieu : fermé 24h/24 du 2 au 27/03 et du 11/05 au 9/06

PN 46 : fermé 24h/24 du 2 au 31/03 et du 11/05 au 12/06
PN 47 : fermé 24h/24 du 3 au 31/03 et du 11/05 au 12/06

Chélieu : PN 48 situé chemin de Lezieu : fermé 24h/24 du 3/03 au 2/04 et du 11/05 au 12/06
PN 49 situé montée des Pierres : fermé 24h/24 du 9/03 au 4/04
PN 50 situé rue de l'Eglise : fermé 24h/24 du 9/03 au 4/04

Panissage : PN 52 situé chemin du Pourry : fermé 24h/24 du 12/03 au 8/04
PN 51 situé sur la RD17, fermeture ponctuelle de nuit entre le 9/03 et le 3/04

Chabons : PN 55 situé montée des Martins : fermé 24h/24 du 18/03 au 16/04
PN 56 situé chemin du Ruy : fermé 24h/24 du 18/03 au 16/04
PN 58 situé chemin des 4 routes : fermé 24h/24 du 23/03 au 22/04
PN 59 situé chemin du Lac : fermé 24h/24 du 23/03 au 22/04

Le Grand Lemps : PN 60 situé sur la départementale 51b : fermé 24h/24 du 25/03 au 22/04
PN 61 situé chemin du Violet : fermé 24h/24 du 25/03 au 22/04
PN 66 situé chemin du Gros Molard : fermé 24h/24 du 2 au 28/04

Izeaux : PN 68 : fermé 24h/24 du 7/04 au 4/05

Beaucroissant : PN 69 situé chemin de la Croix de la Main : fermé 24h/24 du 8/04 au 6/05
PN 70 situé chemin des Blaches : fermé 24h/24 du 9 au 24/04 et du 28/04 au 6/05

PN 71 situé sur la rue du Mollard, fermeture ponctuelle de nuit entre le 9/04 et le 13/05

Saint-Blaise/Réaumont : PN 72 situé route du Châtelard : fermé 24h/24 du 16/04 au 13/06

Saint-Cassien : PN 73 situé chemin de la Martelière : fermé 24h/24 du 20/04 au 19/05

POUR VOTRE SÉCURITÉ, RESPECTEZ LA SIGNALISATION AUX ABORDS DES PASSAGES À NIVEAU !

POUR EN SAVOIR PLUS :

SNCF
ALLO TER : 09 69 32 21 41
(Appel non surtaxé)

INTERNET : ter-sncf.com (Rhône-Alpes)

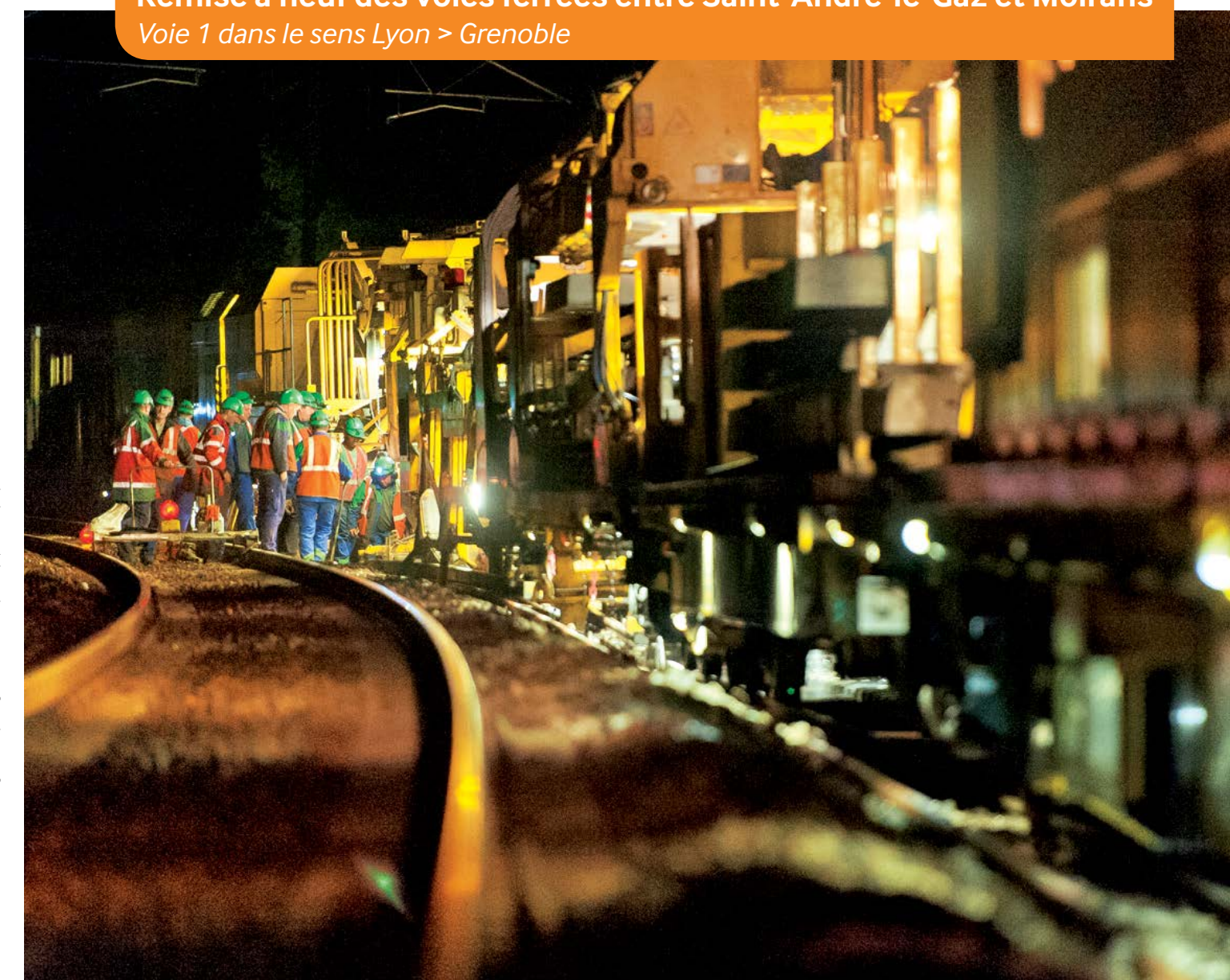
Ou renseignez-vous dans votre gare
ou boutique SNCF la plus proche.



HORAIRES & TRAVAUX

SNCF MODERNISE VOS LIGNES POUR
AMÉLIORER VOS VOYAGES DE DEMAIN

Remise à neuf des voies ferrées entre Saint-André-le-Gaz et Moirans
Voie 1 dans le sens Lyon > Grenoble





Pour maintenir les performances du réseau et garantir la pérennité du patrimoine ferroviaire, SNCF Réseau s'est engagé dans un Grand Plan de Modernisation du Réseau (GPMR), d'un montant annuel de 2,5 milliards d'euros sur la période 2013-2020. En effet, SNCF Réseau considère que le réseau ferroviaire français doit offrir globalement un meilleur niveau de performance économique et de fiabilité pour se hisser au plus haut niveau mondial à travers des solutions industrielles « sur mesure ».

Avec ce grand plan, l'objectif est de pouvoir bénéficier dans quelques années d'un réseau plus fluide, modernisé, fiable et confortable.

Pour la région Rhône-Alpes, plus de 1,2 milliard d'euros a déjà été investi par SNCF Réseau depuis 2008 et plus de 630 km de voies ont été remis à neuf. 230 millions sont de nouveau investis en 2015.



LES PRINCIPAUX CHANTIERS DE RENOUVELLEMENT DE VOIE

- **2009** : sur le secteur de Grenoble, sur les lignes Lyon/Saint-Étienne et Lyon/Vallée du Rhône.
- **2010** : sur la voie 1 de la ligne Mâcon/Ambérieu-en-Bugey, entre les gares de Bourg-en-Bresse et Ambérieu-en-Bugey.
- **2011** : sur la voie 2 de la ligne Mâcon/Ambérieu-en-Bugey entre les gares d'Ambérieu-en-Bugey et Bourg-en-Bresse.
- **2012** : sur la voie 2 Moirans/Chélieu.
- **2013** : sur la ligne Lyon/Saint-André-le-Gaz.
- **2014** : sur la ligne Lyon/Ambérieu-en-Bugey et Ambérieu-en-Bugey/Ambroay.
- **2015** : sur la voie 1 Saint-André-le-Gaz/Moirans, sur la ligne Roanne/Saint-Etienne ainsi que sur les lignes Lyon/Chasse-sur-Rhône et Lyon/Givors.

LES GRANDES ÉTAPES D'UN CHANTIER DE RENOUVELLEMENT DE VOIES

Le renouvellement des voies consiste à remplacer la totalité ou une partie des éléments constitutifs de la voie : ballast, traverses, rails et systèmes de fixation des rails. Ces chantiers très techniques, sont assurés par des unités appelées « suites rapides » permettant, grâce à une forte mécanisation, de renouveler les voies dans des délais très performants, limitant ainsi l'impact des travaux sur la circulation des trains commerciaux. Il existe trois unités travaillant en continu sur tout le territoire français.

Quatre grandes étapes sont nécessaires :

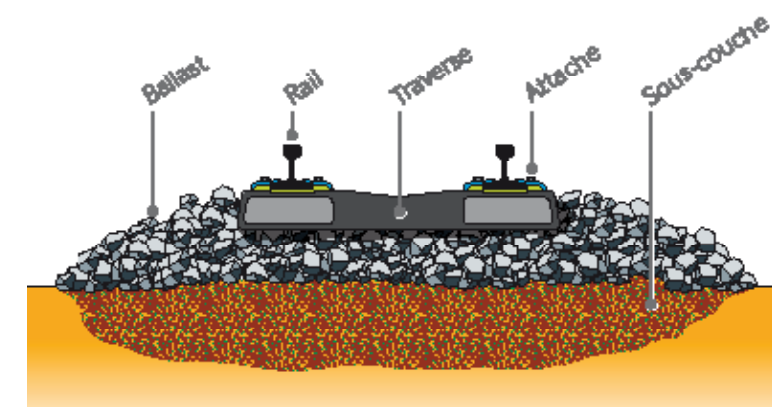
1 La pose REPLACER LES TRAVERSES ET LES RAILS

Les anciens rails sont détirefonnés puis écartés de la voie par le train de substitution. Celui-ci enlève ensuite les vieilles traverses et les remplace immédiatement par des traverses en béton équipées d'attaches de fixation rail/traverse « FastClip ». Les longs rails neufs de 400 mètres, déchargés préalablement sur le côté de la voie, sont progressivement mis en place, fixés sur les traverses puis soudés entre eux par aluminothermie.



2 Le dégarnissage RETIRER LE BALLAST DE LA VOIE

La dégarnisseuse soulève la voie et extrait le ballast sur une profondeur d'environ 25 centimètres. Le ballast passe au criblage, la partie récupérable est redéposée sous la voie, tandis que le vieux ballast, non récupérable, est chargé dans des wagons tombereaux situés sur la voie d'à côté. Ensuite, un train de ballast neuf et une bourreuse assurent un premier relevage pour rendre la voie accessible à la circulation des trains suivants, dès 6 heures du matin.



3 Le relevage METTRE LA VOIE À NIVEAU



Une grande précision est exigée afin de respecter le profil prescrit (nivellement, coordonnées horizontales, dévers dans les courbes). Le relevage s'effectue en deux ou trois phases, rehaussant chacune la voie de 80 mm maximum. D'abord un train travaux déverse et répartit la quantité de ballast nécessaire, puis une bourreuse positionne la voie aux cotes indiquées avant que la régauleuse ne se charge de profiler le ballast. La voie est ensuite stabilisée artificiellement à l'aide d'un stabilisateur dynamique qui reproduit les vibrations équivalant au passage de 100 000 tonnes de train.

4 La libération RÉPARTIR LES CONTRAINTES DU RAIL



La libération a lieu quelques jours après l'opération de mise à niveau de la voie, et a pour objectif de borner les contraintes internes que supportera le rail du fait des variations de températures. Lors de cette opération, le rail est artificiellement amené à une température comprise entre 20 et 32 °C. Grâce à ces opérations, la résistance du châssis de voie (rail, ballast, traverses) est en mesure de s'opposer aux efforts de dilatation et de traction que subit le rail en permanence lors des variations de température.

EN MOYENNE

860 mètres
de voie renouvelés
chaque nuit

330 ouvriers
présents sur les chantiers

150 agents SNCF
dédiés à la sécurité
du personnel et des circulations

QUELQUES CHIFFRES

Matériaux nécessaires
à l'équipement d'un kilomètre de voie

100 tonnes de rails

1 666 traverses béton (environ 400 tonnes)

6 700 attaches élastiques

2 500 tonnes
de ballast (hors ligne à Grande vitesse)

Wagons nécessaires au fonctionnement
d'un chantier de renouvellement

500 en rotation permanente

200 pour le ballast

120 pour les traverses

100 pour l'évacuation des déblais

50 pour l'évacuation des rails

Le renouvellement des voies, un enjeu stratégique

L'usure de la voie, due à son vieillissement, ne permet plus de garantir, par des méthodes d'entretien classiques et à des coûts maîtrisés, le niveau de performance attendu sur le réseau ferré. Des nouveaux impératifs de performance, de confort ou de productivité nécessitent la mise en œuvre de travaux d'entrevue consistant à changer tout ou partie des éléments constitutifs de la voie (rail, ballast, traverses). Ces travaux ont lieu tous les quarante ans.

L'ensemble des travaux engagés et à venir visent à fiabiliser et moderniser le réseau, augmenter la capacité de trafic, renforcer la régularité des trains et assurer une meilleure qualité de service.

UN CHANTIER ÉCO-RESPONSABLE

Tous les éléments anciens de la voie sont recyclés :

- les traverses béton sont concassées et réutilisées en produits routiers,
- le ballast est trié, celui qui n'est pas réinjecté dans les chantiers est recyclé,
- les rails sont récupérés par les ateliers SNCF de Saulon. Ceux qui ne sont pas réutilisables sont revendus à des ferrailleurs.

